

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 28 JUIN 2007**

**Délibération
n° 2007.06.236**

**Usine d'incinération
des ordures
ménagères de La
Couronne -
transport, traitement
ou valorisation des
résidus d'épuration
des fumées
(REFIOMS) : appel
d'offres ouvert**

LE VINGT HUIT JUIN DEUX MILLE SEPT à 18h00, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège social 25 boulevard Besson-Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **22 juin 2007**

Membres présents :

Philippe MOTTET, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Denis DOLIMONT, Bernard CHARRIER, Michel BRONCY, Robert CHABERNAUD, Bernard SAUZE, Philippe BERTHET, Jean-Claude BESSE, Bernard BIRONNEAU, André BONICHON, Jean-Claude BONNEVAL, Jean BOUGETTE, Michel CHAVAGNE, Bernard CONTAMINE, Jean-Yves DE PRAT, Jean DUMERGUE, Guy DUPUIS, François ELIE, Martine FAURY, Annie FOUGERE, Maurice FOUGERE, Maurice HARDY, Michel HUMEAU, Didier LOUIS, Jean MARDIKIAN, Jean-Claude MOGIS, Daniel OPIC, Alain PIAUD, Christian RAPNOUIL, Jacqueline WILDE

Ont donné pouvoir :

Lionel MERONI à Jean DUMERGUE, Bernard ALLIAT à Philippe MOTTET, Louis DESSET à Bernard SAUZE, Jean-Pierre GRAND à Alain PIAUD, Gérard MARQUET à François ELIE, Jean-Jacques SYOEN à Jean-Yves DE PRAT, Gilles VIGIER à Jean-Claude BESSE

Excusé(s) :

Excusé(s) représenté(s) :

Patrick RIFFAUD par Jacqueline WILDE

ENVIRONNEMENT / DÉCHETS MÉNAGERS

Rapporteur : **Monsieur SAUZE**

USINE D'INCINERATION DES ORDURES MENAGERES DE LA COURONNE - TRANSPORT, TRAITEMENT OU VALORISATION DES RESIDUS D'EPURATION DES FUMÉES (REFIOMS) : APPEL D'OFFRES OUVERT

Le marché relatif à la prise en charge, au transport, au traitement ou à la valorisation des résidus d'épuration des fumées d'incinération des ordures ménagères (REFIOM) de l'usine de La Couronne arrive à son terme le 31 décembre 2007.

Considérant qu'il convient de lancer une consultation pour la réalisation de ces prestations,

la procédure à mettre en œuvre étant celle de l'appel d'offres ouvert en application des articles 33, 57 à 59 du code des marchés publics,

les prestations sont estimées à :

- tonnage prévisionnel : 960 tonnes
- montant annuel actuel : 288 000 € HT,

Vu l'avis favorable de la commission environnement du 5 juin 2007,

Je vous propose :

D'APPROUVER les éléments essentiels du dossier de consultation des entreprises mentionnés ci-dessus.

D'AUTORISER Monsieur le Président à signer le marché à intervenir, le marché négocié en cas d'appel d'offres infructueux, ainsi que les actes afférents à une résiliation éventuelle.

DE PRECISER que :

- La durée du marché est d'un an à compter du 1^{er} janvier 2008,
- Le marché pourra être renouvelé par reconduction expresse sans que sa durée totale ne puisse excéder quatre ans.

D'IMPUTER la dépense au budget principal –article 611 - fonction 812.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :

Reçu à la Préfecture de la Charente le :

05 juillet 2007

Affiché le :

06 juillet 2007